



Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 23/04/2024

ID : 071-217104637-20240411-2024037-BF



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2024037

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du jeudi 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

<p>Étaient présents : BASSEUIL Roland, BRESCIANI Pascal, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile</p> <p>Étaient absents excusés : LAMBOROT Cécile, ayant donné pouvoir à RENAUX Cécile BUTTET Frédéric, ayant donné pouvoir à GOUILLER Sébastien</p> <p>Secrétaire de séance : CORRE Michelle</p> <p>Secrétaire de Mairie : BONNETAIN Ingrid</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 13</p> <p>VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0</p> <p>Date de convocation : 02/04/2024</p>
---	---

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Lotissement Fromentale

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du Lotissement Fromentale arrêté lors de la réunion de la commission des finances en date du 23/03/2023, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 63 545.62 €

Dépenses d'investissement : 42 598.00 €

Recettes d'investissement : 63 545.62 €

Vu l'avis de la commission des finances du 23/03/2023,

Vu le projet de budget primitif 2024 du Lotissement Fromentale,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2024 du Lotissement Fromentale arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	63 545.62 €	63 545.62 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	42 598.00 €	63 545.62 €
TOTAL	106 143.62 €	127 091.24 €

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 11/04/2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT

